PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AOÛT 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 7 août 2019 à 19 h 30, à l'hôtel de ville, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Robert Théorêt
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Paul Lalonde
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Micheline Déry, CPA, CGA, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance extraordinaire du 7 août 2019 à 19 h 30.

2019-08-01 **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la Loi.

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller François D'André,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre du jour suivant :

1- Ouverture de la séance extraordinaire
2- Lecture de l'ordre du jour
3- Nomination d'un urbaniste temporaire
4- Nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe temporaire
5- Période de questions
6- Levée de la séance extraordinaire

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-08-02 **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AOÛT 2019**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent discuter des points à l'ordre du jour en huis clos, il est proposé par le conseiller Robert Théorêt et résolu à l'unanimité d'ajourner la séance extraordinaire du 7 août 2019 à 19 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-08-03 **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AOÛT 2019**

Monsieur le maire Yvon Bériault vérifie et constate qu'il y a quorum. La séance extraordinaire du 7 août 2019 est réouverte par le conseiller Jean-Marie Lavoie à 20 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-08-04 **MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire Yvon Bériault propose de retirer le point 4 de l'ordre du jour, soit la nomination d'une secrétaire-trésorière adjointe temporaire.

Le résultat du vote est le suivant :

Raymond Leclair : pour
François D'André : pour
Robert Théorêt : pour
Paul Gauthier : pour
Paul Lalonde : pour
Jean-Marie Lavoie : pour

La proposition est acceptée à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

2019-08-05 **NOMINATION D'UN URBANISTE TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le poste d'inspecteur municipal est présentement vacant,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Raymond Leclair
ET RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Philippe Meunier, urbaniste, afin de combler les demandes d'informations en urbanisme et de procéder à l'émission des permis et ce, jusqu'à ce que le poste d'inspecteur municipal soit comblé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-08-06 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par le conseiller Jean-Marie Lavoie
ET RÉSOLU

QUE la séance extraordinaire du 7 août 2019 soit levée à 20 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____
Monsieur Yvon Bériault, maire

_____
Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière